Déclaration SE-UNSA 88

CAPD du 15 décembre 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Les élections régionales viennent de mettre en relief la fragilité de notre démocratie et la vulnérabilité de notre république. Même s'il n'a emporté aucune région, la percée et l'implantation du Front National, dans des proportions jamais atteintes, peut s'avérer durable si la désespérance et la peur ne trouvent pas d'apaisement. La crise économique et sociale mine le pays. Depuis trop longtemps aucune solution pérenne n'est apportée aux problèmes d'emploi, de logement ou de pouvoir d'achat. Cela explique qu'un nombre toujours plus grand d'électeurs aient envie de renverser la table en se tournant vers un extrême qui assène des solutions simplistes et radicales, avec toute l'arrogance de ceux qui n'assument aucune responsabilité. Face à cette situation, notre responsabilité syndicale est de mener sans hésitation le combat contre l'extrême droite, mais aussi de prendre toute notre part dans une refondation sociale devenue incontournable.

Le gouvernement l'a décidé : les propositions issues du projet PPCR s'appliqueront. Six des neuf organisations représentatives de la Fonction Publique, dont l'Unsa, avaient décidé de les accepter. Le gouvernement pourra ainsi consacrer les 5 milliards d'euros prévus pour améliorer le pouvoir d'achat et les carrières des fonctionnaires. Ces propositions gouvernementales visent dans un premier temps à réaffirmer et à consolider le statut de la fonction publique. Et ce n'est pas du luxe. Refuser de telles mesures ne pouvait, en effet, que conforter les critiques actuelles contre le statut des fonctionnaires. Elles comportent également des avancées concrètes en faveur du pouvoir d'achat et de la carrière des enseignants. Le principe d'une carrière en trois grades est avancé et surtout l'affirmation que tout agent doit pouvoir de prétendre à parcourir deux grades. Ce qui, pour les enseignants, assurerait alors un accès à tous à la hors classe ; il faudra donc faire évoluer les ratios de passage afin que tous les collègues terminent à un échelon supérieur au onzième de la classe normale. Cet accord PPCR n'est pas complètement à la hauteur des attentes des fonctionnaires et des enseignants. Il marque cependant une première inflexion dans la politique salariale de l'État vis-à-vis de ses agents. Il pourra servir de point d'appui pour des avancées futures. Croire qu'il aurait été plus facile d'améliorer le sort des fonctionnaires sans accord manquait sérieusement de discernement. Espérer que des futures échéances électorales de 2017 naitra une majorité plus favorable aux fonctionnaires était lourdement se tromper. C'était surtout faire bien peu de cas de l'urgence à agir contre la dégradation constante du pouvoir d'achat. Le Se-Unsa 88 se félicite de la mise en place de ce projet, et du dialogue social qui en découlera.

Le départ précipité de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Remiremont a été peu compris par les collègues ; au-delà des problèmes de fonctionnement, les enseignants de cette circonscription se posent, à juste titre, la question de leur inspection. Le Conseiller pédagogique faisant fonction n'ayant pas la mission d'inspecter, les collègues se soucient de la façon dont ils seront évalués, compte-tenu des conséquences sur leur notation, et à fortiori sur leur avancement. Le Se-unsa 88 souhaiterait que l'administration communique à ce sujet, et trouve un moyen de respecter les délais d'inspection des collègues de cette circonscription.

Le SE-UNSA 88 remercie les services pour le travail effectué et leur disponibilité.